



COMMUNE D'YVONAND

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité d'Yvonand soumet à l'enquête publique du 31 octobre 2025 au 29 novembre 2025 :

**Expropriation partielle de la parcelle 1371 et transfert au
DP 1027
COMMUNE D'YVONAND
pour le réaménagement routier Zone « Virage »
et la reconstruction du trottoir « EMS Bugnon »**

Le dossier, établi par le bureau Jaquier-Pointet SA à Yverdon-les-Bains, est déposé au bureau technique de la commune où il peut être consulté pendant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à la Municipalité d'Yvonand, jusqu'au 1^{er} décembre 2025 dernier délai.

La Municipalité